

COMMENT CRÉER MON IDENTITÉ NUMÉRIQUE LA POSTE?

Créer votre Identité Numérique est facile. Selon la relation que vous entretenez avec le numérique, vous avez 3 possibilités :

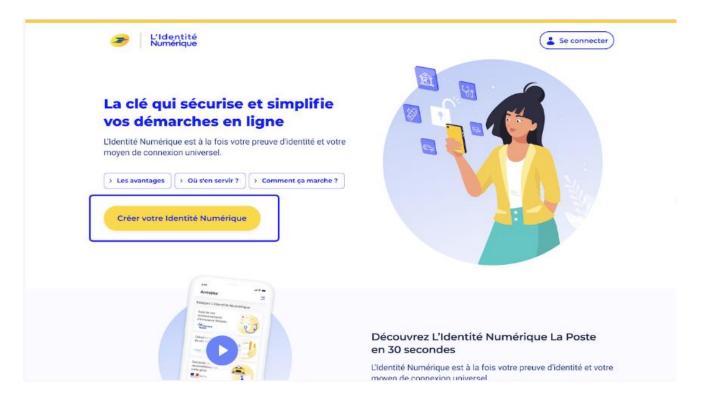
- 1- En bureau de poste
- 2- <u>Sur le site web de l'Identité Numérique</u> puis avec votre facteur ou en bureau de poste
- 3- Sur l'application « L'Identité Numérique » téléchargeable sur votre store applications Android ou Apple, de manière autonome.

1 - Comment créer mon Identité Numérique en bureau de poste ?

- 1. Présentez-vous dans un bureau de poste muni de votre passeport ou de votre carte d'identité en cours de validité **et** de votre téléphone portable. Demandez la création de votre Identité Numérique au guichet (ou à votre chargé de clientèle, si vous en avez un).
- 2. Le chargé de clientèle procède à la création de votre Identité Numérique.
- 3. Lorsque celle-ci est confirmée, vous recevez un SMS qui vous invite à télécharger l'application sur votre smartphone pour activer votre Identité Numérique et l'utiliser (cf 4).

2 - Comment créer mon Identité Numérique sur le site web ?

Vous pouvez créer votre Identité Numérique <u>sur le site web de l'Identité Numérique</u> (https://lidentitenumerique.laposte.fr/) en cliquant sur votre ordinateur « Créer votre Identité Numérique ».

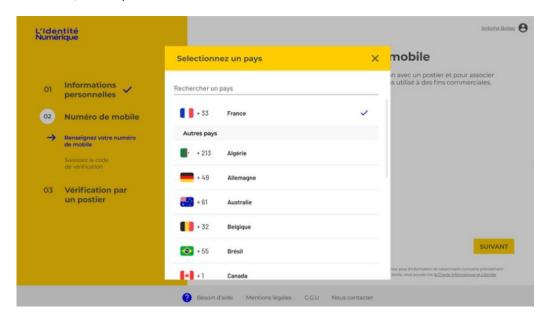


La première étape consiste à créer un compte en saisissant :

- Le code à 6 chiffres reçu par e-mail,
- Votre numéro de mobile
- Vos civilité, nom(s) et prénom(s),
- Votre mot de passe.

Vérification du numéro de mobile

Vous devez saisir ici votre numéro de téléphone sur lequel vous allez recevoir un code de vérification à 4 chiffres/lettres par SMS.



Saisissez et confirmer vos informations personnelles

1. Sélectionnez le type de pièce d'identité avec laquelle vous souhaitez créer votre Identité Numérique,



- 2. Remplissez le formulaire avec vos données personnelles ainsi que les informations liées à votre pièce d'identité,
- 3. Confirmez l'exactitude de vos informations personnelles.

ATTENTION : Il est important de vérifier que vos informations sont correctes sinon la vérification de votre identité ne pourra pas aboutir.

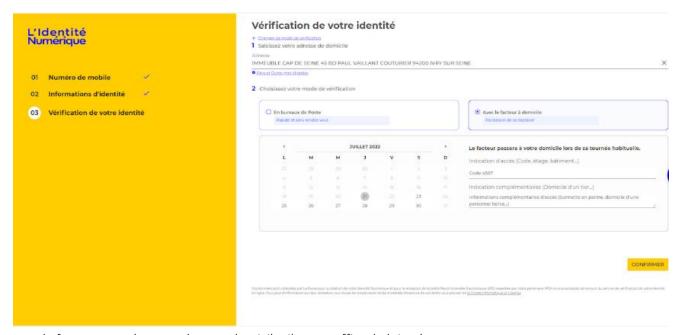
Choix du mode de vérification d'identité

Choisissez le mode de vérification de votre identité :

- En face à face :
 Passage de votre facteur à domicile
 En bureau de poste sans rendez-vous
- 2. En ligne grâce à la lettre recommandée électronique AR24.

Comment faire vérifier mon identité par un facteur ?

Pour programmer une rencontre avec votre facteur, vous devez cocher « Rencontrer votre facteur » lors de l'étape du choix et choisir la date qui vous convient (votre facteur peut passer le matin ou l'après-midi selon sa tournée habituelle).



Lorsque le facteur se présentera à votre domicile, il vous suffira de lui présenter :

- La pièce d'identité utilisée lors de votre inscription,
- Le code d'activation à 6 chiffres reçu par SMS.

Suite au passage de votre facteur, vous recevrez un e-mail dans un délai d'environ 1h qui vous informera sur la prochaine et dernière étape (cf 4).

Comment faire vérifier mon identité en bureau de poste ?

Votre pièce d'identité peut être vérifiée en bureau de poste en choisissant le « Passage en bureau de poste » lors de votre inscription. Mais autant aller directement au bureau de poste (cf 1)!

3 - Comment faire vérifier mon identité en ligne ?

Qui est AR24?

AR24 est un prestataire de lettres recommandées électroniques reconnu par l'Etat français. AR24 est une solution de Docaposte, filiale du groupe La Poste, qualifiée par l'ANSSI (Agence Nationale des Systèmes d'Information).

La lettre recommandée électronique (LRE) d'AR24 procède à la vérification d'identité 100% en ligne grâce à la **comparaison** faciale.

Lorsque vous faites le choix de procéder à la vérification de votre identité 100% en ligne lors de votre inscription, vous recevez un e-mail qui vous invite à lire le contenu envoyé par l'Identité Numérique :

- Cliquez sur « Lire mon courrier » pour débuter le parcours d'identification visuelle de votre identité,
- Puis cliquez sur **« Confirmer mon identité »** pour commencer l'identité visuelle.

L'identification visuelle est possible depuis un smartphone ou un ordinateur équipé d'une webcam et du navigateur Google Chrome.

Téléchargement de la pièce d'identité

Après avoir cliqué sur « Commencer », vous sélectionnez le type de pièce d'identité utilisée lors de votre inscription sur le site de l'Identité Numérique.

Si vous n'utilisez pas la même pièce d'identité, la vérification de votre identité ne pourra aboutir.

Enregistrement vidéo

Pourquoi enregistrer une vidéo?

La loi oblige **la vérification d'identité du destinataire** pour accuser réception d'une lettre recommandée électronique, comme pour un recommandé papier pour lequel le facteur demande une pièce d'identité et la compare avec la personne en face de lui.

Pour une vérification d'identité à distance, ce procédé nécessite de faire parvenir une copie de **votre pièce d'identité puis d'enregistrer une courte vidéo**, afin de s'assurer que c'est bien le propriétaire de la pièce d'identité qui transmet sa pièce d'identité et effectue la procédure d'identification visuelle.

Au cours de la vidéo, il vous sera demandé de prononcer 3 chiffres et de présenter votre pièce d'identité devant votre visage afin de prouver que vous êtes bien en possession du document scanné précédemment.

Vérification de votre identité terminée

Après avoir validé l'enregistrement de votre vidéo, un opérateur procédera à la vérification des éléments transmis dans un délai de 48h (hors week-end).

Vous recevrez un e-mail vous invitant à consulter votre LRE qui contient votre code d'activation à 6 chiffres dans le cas où la vérification de votre identité est conforme.

Ce code vous permettra d'activer votre Identité Numérique sur votre smartphone, qui sera la dernière étape du parcours.

Attention : il est nécessaire d'attendre la réception de votre d'activation par SMS pour procéder à l'activation de votre Identité Numérique sur votre smartphone.

4 – Dernière étape : activer mon Identité Numérique La Poste

Pour finaliser la création de votre Identité Numérique et pouvoir l'utiliser, il vous reste une dernière étape qui est l'activation de votre Identité Numérique sur votre smartphone.

Il suffit de télécharger l'application mobile de l'Identité Numérique La Poste. Le compte La Poste correspond à vos identifiants de connexion : e-mail et mot de passe.